



CSA-SD jeudi 2 février 2023
Communiqué

Le projet départemental initial de 75 fermetures de classes intervient au moment où le ministère annonce que 144 millions du budget 2022 n'ont pas été dépensés. Cela s'ajoute aux 675 millions d'euros déjà rendus par l'Éducation nationale les deux années précédentes : ce sont des milliers d'enseignants qui auraient pu être recrutés.

Le directeur académique n'annule que deux fermetures : il ne ferme ni à l'école Debussy à Dinard, ni à l'école Faramin de Montauban de Bretagne. Mesures dérisoires, les représentants syndicaux ont voté à la quasi unanimité contre le projet du DASEN (abstention du SGEN-CFDT). Celui-ci a expliqué avant le vote qu'il n'y aurait pas de nouveau CSA (alors qu'auparavant un vote unanime contre lors des comités techniques entraînait la convocation d'un second CTSD pour examiner un projet remanié).

Scandale du rejet de la quasi-totalité des demandes !

Le plan soumis au vote consultatif du CSA SD du 2 février comporte toujours plus de 70 fermetures (44 définitives et 27 provisoires), pour seulement 57 ouvertures (25 définitives et 32 provisoires). Nous ne comptabilisons pas les ouvertures et fermetures de classe liées à l'implantation de l'école Toni Morisson.

Inacceptable !

Les écoles victimes de mesures de carte scolaire ne peuvent en rester là. Elles peuvent compter sur le SNUDI-FO 35 pour les aider à se mobiliser, et relayer toutes les initiatives prises pour arracher le maintien des classes. Ce qui a été possible en 2020 par la mobilisation des parents et des élus, la décision du ministre de ne pas fermer de classes dans les communes de moins de 5 000 habitants sans l'accord du maire, peut et doit être étendue à toutes les écoles.

Pour le SNUDI-FO 35, toutes les fermetures doivent être annulées !